LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Vendredi 30 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

Sarah Bernhardt est attendue à New-York le 4 novembre.

On dit que lord Lansdowne, ex-gouverneur-général du Canada et aujourd'hui vice-roi des Indes, sera créé duc de Kerry à son retour en Angleterre.

Nous lisons dans LA PRESSE :

La nouvelle de la démission de M. Chapleau a créé une pénible sensation dans les rangs conservateurs. Il n'y a à ce sujet ni Chaplistes, ni Langevinistes ; tous déplorent la retraite de celui qu'ils considèrent, dans ces circonstances, comme le seul homme d'action capable de réunir les forces conservatrices et de les faire triompher.

On ne se gêne pas de dénoncer la série d'intrigues qui ont nécessité la détermination du Secrétaire d'Etat. Les coupables ont assumé une responsabilité qui pourrait bien les écraser.

La presse de Berlin est sérieusement portée à faire opposition au décret de l'empereur Guillaume, concernant la suppression de certains faits immoraux, qui se passent dans la capitale de l'empire. D'après la presse, ce décret encouragerait une nouvelle intervention touchant la liberté individuelle —intervention officielle qui pèse beaucoup à toute l'Allemagne.

Berlin est déjà si complètement à la merci de la police qu'il faut, par exemple, une permission, longue, pleine de phrases et revêtue du cachet officiel pour qu'une bonne d'enfants puisse être autorisée à promener, au parc, un bébé dans une petite voiture.

On fait une forte opposition à la proposition du gouvernement français, portant que l'on accorderait des réductions sur le tarif, pendant un an, aux pays qui ont des traités de commerce avec la France. Les protectionnistes prétendent que ce projet est contraire aux intentions économiques de la chambre des députés, et produira des fluctuations dans le commerce qui porteront préjudice aux intérêts du trésor public.

D'un autre côté, les libre-échangistes sont enchantés de la proposition du gouvernement et soutiennent qu'en agissant ainsi, ce dernier reconnait la nécessité de fixer les relations commerciales avec les puissances étrangères et de conclure des conventions.

LA LIBERTE, journal partisan du libre-échange, dit qu'aucun pays ne désire voir la France réclamer le maintien du *statu quo* pour son propre avantage, en vue d'imposer ensuite des conditions qui paraîtraient ruineuses pour les puissances étrangères. Ce journal insiste sur ce point que le gouvernement ferait mieux d'éviter une défaite morale, en prolongeant jusqu'en 1893 les traités existants et sauver ainsi le pays d'une crise industrielle, commerciale et financière.

M Ribot dans un discours prononcé dernièrement à la chambre a dit que, la France avait le droit d'être fière des sympathies qu'on lui témoignait de tous les côtés ; elle mérite bien ces sympathies, car son énergie lui a permis de reprendre la place qu'elle avait perdue à la suite de ses désastres.

En réponse à une interpellation de M. de Mun, député monarchiste du Morbihan, M. Ribot a déclaré qu'il n'avait pas chargé l'ambassadeur de France à Rome de remercier le gouvernement italien de la protection donnée aux pèlerins français.

M. Pichon, député radical de la Seine, a déclaré que personne en Europe ne songeait à rétablir le pouvoir temporel du pape. Il a dit que le malentendu entre la France et le gouvernement italien devait être attribué à l'empire qui désirait maintenir la papauté. M. Pichon a ajouté qu'il espérait néanmoins que l'Italie deviendrait un jour l'alliée de la France.

M. Hubbard, député radical de Seine-et-Oise, a proposé la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican, sous le prétexte que cette ambassade était inutile et qu'elle entretenait en Italie l'idée que la France admettait la possibilité que finalement le pape reprit possession de Rome.

Dans un discours énergique, M. Ribot a combattu cette proposition et réfuté les raisons mises en avant par M. Hubbard. La proposition de M. Hubbard a ensuite été mise aux voix et repoussée, au milieu des applaudissements, par 284 voix contre 210.

Le TRUTH de Londres a produit une vive sensation dans les cercles militaires et parmi le public, en annonçant que les grenadiers de la garde s'étaient de nouveau mutinés. Les officiers y attachent une grande importance, en raison des trois précédentes mutineries.

Cette dernière émeute provient des plaintes que les grenadiers de la garde du 3e bataillon ont fait entendre au sujet de la mauvaise qualité et de l'insuffisance de la nourriture. Le 3e bataillon est en ce moment à Windsor, où son principal service est de monter la garde au château. L'émeute a éclaté surtout à cause des rations tout à fait insuffisantes et avariées qu'on a servies aux soldats le 14 octobre dernier.

Lorsque le lieutenant Cotton, dont le service est d'inspecter les différents *mess* au moment des repas, est entré à la caserne des grenadiers, les soldats se sont plaints de la nourriture. Le lieutenant a examiné les aliments, a déclaré qu'ils étaient bons et a voulu forcer les grenadiers à les manger. Mais, au grand mécontentement du lieutenant, les grenadiers, au lieu de les manger, ont jeté leurs aliments par les fenêtres, dans la cour de la caserne. L'officier a fait son rapport et les soldats de la 1re compagnie où le fait s'était passé ont été consignés une journée, tandis que les caporaux ont été arrêtés et mis en prison pendant qu'on ferait une enquête sur cette mutinerie.

Les officiers des grenadiers de la garde reconnaissent l'exactitude du fait qu'il y a eu une émeute parmi les soldats, mais ils refusent de donner des détails et disent que l'affaire n'a pas d'importance.

LA SITUATION POLITIQUE

Après quelques jours d'animation, nous sommes aujourd'hui retombé dans le *statu quo*. La démission de M Chapleau est entre les mains du premier ministre, accompagnée des conditions que nous avons déjà annoncées. Les journaux de Toronto essaient à faire croire à leur public que M. Abbott n'est aucunement inquiété, que la situation pour lui n'est pas embarrassante, et lui conseillent finalement de laisser partir M Chapleau. Les gens de Toronto en sont arrivés à croire que ce sont eux qui gouvernent le pays. Si l'on en juge par les représentants qu'ils envoient à la chambre des Communes, leur rêve ne sera pas bientôt réalisé, quoique nous, d'Ottawa, n'ayons pas à leur jeter la pierre sous ce rapport là. Quoi qu'il en soit, nous savons que le premier ministre est dans une situation perplexe et qu'il le comprend. Il connaît trop la province de Québec pour ne pas savoir que ce n'est pas LE MAIL qui gouverne là. On nous rapporte que des offres de la part du premier ministre ont été faites à M. Chapleau, que celui-ci a toutes refusées jusqu'à présent.

M. Ouimet est encore à Ottawa, silencieux comme un moine en retraite; il a été interviewé par plusieurs journalistes et a refusé de parler dans tous les cas. Il semble admis qu'il n'acceptera pas de portefeuille. à moins que les conditions de M. Chapleau ne soient acceptées. On dit que les candidats de M. Chapleau sont M. Angers et M. Ouimet et probablement M Ives comme représentant anglais de Québec. Nous ne pouvons pas entreprendre de faire part à nos lecteurs de tous les bruits qui courent où des diverses opinions exprimées par des hommes politiques qui s'imaginent être renseignés. La question est absolument un secret ministériel que personne ne peut pénétrer présentement. Il est probable, tout de même, que la solution arrivera aujourd'hui et que demain ou lundi, l'on pourra annoncer la véritable situation. M. Robert White, de la GAZETTE de Montréal, est ici depuis quelques jours et semble être très officieux auprès de M. Chapleau et de M Ouimet. Nous voudrions bien savoir ce que les gens de la GAZETTE peuvent avoir à faire dans une question qui ne touche que les Canadiens-français. Nous sommes même surpris que M. Chapleau et M Ouimet aient consenti à se laisser interviewer par lui. M. White devrait plutôt s'occuper de la cause des écoles catholiques du Manitoba ; il s'est engagé vis-à vis de ses électeurs à les abolir, s'il en avait la chance. Cette besogne le tiendrait beaucoup plus dans son rôle et dans les traditions de la GAZETTE de Montréal.

REVUE DES JOURNAUX

Voici comment le NATIONAL explique la crise que traverse présentement le gouvernement fédéral :

Nous apprenons de bonne source que le lieutenant-gouverneur Angers s'est fait l'instrument du gouvernement boodler Abbott et des fanatiques d'Ontario pour gagner ses épaulettes, en trahissant non-seulement son parti, mais encore sa nationalité ; on a exigé de lui qu'il se rende coupable des actes inconstitutionnels et des indignités qui ont soulevé la réprobation des honnêtes gens sans exception de parti.

Si les conservateurs respectueux de la constitution se sont tus jusqu'à présent, c'est qu'ils espéraient que Monsieur Angers, jusqu'alors considéré comme un homme honorable, pourrait expliquer sa conduite d'une façon satisfaisante.

Il est su maintenant que c'est sur sa propre demande que sa lettre au gouverneur général a été hâtivement mise devant le Sénat même, avant que M. Mercier ait eu le temps de répondre

Nous savons aussi que M Angers a été en communication constante avec le gouvernement d'Ottawa, cherchant traîtreusement et inconstitutionnellement, à discréditer et renverser ses propres ministres.

Nous savons de plus qu'en certaine circonstance M. Angers Lieutenant-Gouverneur de la Province de Quebec, s'est laissé imposer, par certains ministres d'Ottawa, l'ordre de donner ou de refuser sa signature pour les affaires de son gouvernement

Le but de cette conspiration constante, a été, d'obtenir pour prix de ses lâches complaisances, un portefeuille fédéral au détriment de son ami et compatriote M Chapleau

M Chapleau dégoûté de la duplicite du premier ministre Abbott, instrument des fanatiques conservateurs d'Ontario, s'est enfin décidé à donner sa démission. Ce bon mouvement lui fera pardonner bien des fautes Par contre M Angers qui s'apprête à recueillir la succession de M Chapleau, dans de pareilles circonstances, sera submergé par le mépris de son propre parti Déjà un groupe important de conservateurs se prépare à abandonner le gouvernement Abbott.

LA PAIX EUROPEENNE

La tempete a Saint-Pierre et Miquelon

ORAGES EN FRANCE

Les relations franco-italiennes

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE ET LA RUSSIE

PARIS, 30 oct.—Le croiseur russe DIMITRY DONSKAY vient d'arriver dans le port, il a été salué par les acclamations d'une foule énorme. Après qu'il eût échangé avec les forts et le navire français portant le pavillon de l'amiral, les saluts d'usage, on a offert une grande réception aux officiers du bord.

LES RELATIONS FRANCO ITALIENNES

MILAN, 30 oct.—L'Union lombarde de la paix a donné un banquet en l'honneur de M. Passy, membre de l'association française de la paix. Dans tous les toasts que l'on a portés, on a exprimé les sentiments de la plus grande amitié pour la France. On y a donné de nouvelles assurances de l'esprit de fraternité, envers la France, qui animaient tous ceux qui assistaient au banquet. Ces toasts ont soulevé un profond enthousiasme.

LES ORAGES EN FRANCE

PARIS, 30 oct.—De nouveaux orages, accompagnés d'éclairs at de tonnerre, ont éclaté avec violence dans les départements du sud-ouest de la France. Dans les Pyrénées Orientales, il est tombé de la neige sur le mont Louis. Les flancs des montagnes sont minés par les eaux et on craint, dans les vallées, des éboulements désastreux. Les dégâts causés au bétail et aux arbres fruiters sont très importants dans le pays de Cerdagne.

LONDRES, 30 oct.—Les navires arrivant des ports du sud de la France annoncent que la tempête a recommencé et redoublé de violence. Le BLENHEIM est arrivé dans le port de Marseille en triste état. Son pont a été balayé par les vagues et huit cents têtes de bétail, en majorité des moutons, ont été emportées à la mer.

LA PAIX EUROPEENNE

PARIS, 30 oct—M. Jules Simon a dit, dans une entrevue, qu'il ne croyait pas la guerre probable. "Lorsque je suis allé à Berlin, a-t il ajouté pour assister au congrès international du travail, l'empereur Guillaume m'a affirmé lui-même qu'il désirait la paix. Le ton avec lequel il parlait ne m'a laissé aucun doute sur sa sincérité. Le tsar veut aussi la paix, et la France ne sera pas la nation qui commencera les hostilités en Europe."

Dans une autre partie de cette entrevue, M. Jules Simon a refusé de s'avancer jusqu'à dire si l'entente franco-russe contenait, oui ou non, comme condition l'expulsion des Anglais de l'Egypte. A cet égard il ne croit pas, a-t il dit, que la Russie ait aucune intention de conquérir l'Inde, mais que l'extension de cette puissance en Asie était toute naturelle.

AMERIQUE

LA TEMPÊTE A SAINT-PIERRE ET MIQUELON

HALIFAX 30 oct—On télégraphie de Saint Pierre et Miquelon :

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une série de tempêtes des plus violentes. Les navires en général ont beaucoup souffert, parce qu'il n'a pas eu un instant de répit depuis que le mauvais temps a commencé. On signale une foule d'accidents maritimes dans le voisinage ; mais le temps est encore si mauvais qu'il n'a pas été possible de se procurer des renseignements plus précis. On ne parle pas cependant d'accidents de personnes jusqu'à présent ; mais il est à craindre qu'il n'y en ait eu beaucoup. Il est presque impossible que les désastres signalés se soient produits sans que personne ait péri.

Les deux premiers navires américains servant au transport du hareng sont arrivés à Saint-Pierre, et ils attendent que la tempête se calme, avant de se rendre à Terre-Neuve où ils doivent prendre leur cargaison de harengs.

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

SANTIAGO, 30 oct.—Le gouvernement chilien a répondu à la demande d'explications qui lui a été faite par M. Egan, ministre des Etats-Unis.

La réponse est rédigée en termes très énergiques et l'on dit qu'elle se résout en un refus d'accepter la responsabilité de l'affaire. Cette réponse a été transmise par dépêche au département d'Etat à Washington.

Le ministre Egan, le commandant Schley, du *Baltimore*, et le consul des Etats-Unis MacCreery, sont actuellement en consultation, et l'on croit que des mesures décisives ne tarderont pas à être prises.

L'intendant de la ville de Valparaiso a refusé de garantir la sécurité des chaloupes du croiseur des Etats-Unis *Baltimore*, se rendant à quai dans la matinée pour acheter des provisions, et celle des officiers du même croiseur se rendant à terre la nuit. Le *Baltimore* est virtuellement mis en interdit. Aucun matelot américain n'est autorisé à débarquer.

Une grande agitation a été causée à Santiago par le bruit qui s'y est répandu que la légation du Chili à Washington avait été attaquée.

L'ÉMEUTE DE RIO DE JANEIRO

NEW-YORK, 40 oct.—Des renseignements particuliers reçus de Rio de Janeiro, nous permettent d'établir la véritable physionomie des troubles dont cette ville vient d'être le théâtre.

L'état d'esprit du public est, depuis quelque temps, très surexcité dans certaines provinces de la république. Partout l'attitude arrogante de l'armée, grisée de voir à la tête de l'Etat, le chef militaire qu'elle a choisi, provoque des conflits avec l'élément civil. D'un autre côté il souffle, dans certaines provinces, comme celle de Rio Grande, un vent de séparatisme que favorise singulièrement l'attitude, de plus en plus impopulaire, des neveux et de l'entourage immédiat du maréchal Déodore de Fonseca. Le gros mot de népotisme est prononcé ouvertement, et l'on accuse le maréchal de laisser les personnes de sa famille trafiquer des adjudications et des concessions, et de bâillonner systématiquement la presse chaque fois qu'elle a voulu, se faire l'écho des accusations portées par l'opinion publique.

Les troubles de Rio de Janeiro ne sont qu'une explosion nouvelle et plus énergique du mécontentement latent.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres est venue d'un incident de coulisse. Il y a en ce moment en représentations au Théâtre Italien une *prima donna* la Teodorini, qu'on sait être au mieux avec M. P...., un des spéculateurs les plus fortunés de la camarilla présidentielle, lequel a, depuis moins d'une année, gagné soixante millions. La Teodorini étale un luxe tapageur que, à tort ou à raison, le peuple considère comme alimenté par des fonds prélevés sur la fortune publique.

La dernière fois qu'elle parut sur la scène, on l'interpella avec la dernière violence, et il s'ensuivit dans les galeries supérieures de la salle une véritable bataille entre le public et les employés du théâtre. Du théâtre, le mouvement gagna rapidement la rue. La police s'étant montrée brutale, l'indignation fit sortir de leur calme bien des gens paisibles qui se joignirent aux manifestants. De tous côtés, on entendit bientôt s'élever des cris de mort contre le maréchal et ses conseillers.

La police alarmée demanda le secours des troupes, qui arrivèrent au moment ou la fureur de la multitude parvenait à son comble. Les soldats furent accueillis par des bordées de sifflets, des barricades s'élevèrent en un clin d'œil, et de tous les quartiers de la ville accoururent de nouveaux insurgés. La fusillade devint générale, et l'exaspération des militaires et des civils les uns contre les autres devint telle qu'en peu de temps le terrain de la lutte fut couvert de morts et de blessés des deux partis.

Ce qui prouve la portée politique indéniable de cet événement, portée que cherchent à atténuer quelques dépêches, c'est que pendant toute la durée du combat les clameurs contre le président n'ont cessé de retentir.

L'ordre matériel fut rétabli aux premières heure du matin, mais l'exaspération populaire n'a fait qu'augmenter par la répression. On craint que le mouvement qui vient d'être étouffé dans la capitale ne soit le précurseur d'une réaction violente contre le gouvernement actuel et surtout contre le militarisme sur lequel il s'appuie et qui est devenu odieux à tous les républicains sincères.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 29 oct.—Le CHRONICLE publie un article de M. Pacaud, dans lequel il se disculpe des accusations portées contre lui au sujet du collier de diamants dont le FREE PRESS a parlé. M. Pacaud dit que c'est un mensonge honteux et méprisable. Si le Lieutenant-Gouverneur veut intenter une poursuite, il est prêt à être son premier témoin. Il n'a jamais eu les moyens, et de plus, il n'a jamais connu suffisamment Mme Angers pour lui offrir un tel cadeau. Il a rendu compte devant la commission des $100,000 reçues dans l'affaire de la Baie des Chaleurs.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 29 oct.—M. Gonzalve Désaulniers rédacteur du NATIONAL, a donné instruction à son avocat, M. R. Lemieux, d'intenter à la GAZETTE une poursuite en dommages, au montant de $200 pour calomnies.

—Les funérailles de M. l'abbé Joseph Provost ont eu lieu, mardi matin, à St Jérôme, au milieu d'un concours extraordinaire de personnes accourus de Montréal et de toutes les parties du district de Terrebonne, pour rendre un dernier hommage au jeune prêtre.

—Il y a eu, ce matin, une réunion des directeurs des écoles du soir, le maire McShane étant présent. Il a été résolu que les écoles gratuites du soir seraient ouvertes le 3 novembre prochain. Cinq de ces écoles seront pour les protestants, une pour les Juifs et les 14 autres pour les catholiques. Les principaux professeurs recevront un salaire de $1.50 par soir et les autres $1. Le maire et le révérend Père Drummond devront, demain matin, s'aboucher avec le révérend Père Lefebvre, O. M. I., au sujet de certaines difficultés.

—Les funérailles du sergent Paradis ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une délégation de la Cour de Bréboeuf C. O. F., représentée par ses officiers et environ quarante des membres, formait partie du cortège.

—Le samson canadien Louis Cyr, accompagné par son frère Pierre Cyr et par Mme Cyr, s'embarquera samedi prochain à bord du SS. "Vancouver" destination de Liverpool.

Notre champion a été engagé pour un an par M. Jos. X. Perrault, pour donner une série de représentations en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne.

UN LYNCH PAR LE FEU

Le comté de Cass (Texas) a été mis littéralement en révolution ces jours-ci par un double assassinat, bientôt suivi du lynch du coupable.

Lee Green, un jeune nègre s'étant armé d'un fusil de chasse, s'est rendu pendant l'après-midi à la plantation de M. John Lowe, qu'il savait être absent, et a sommé Mme Lowe, sous peine de mort, de lui remettre tout l'argent qu'elle avait chez elle. Mme Lowe ayant refusé, le nègre l'a tuée et l'a jetée dans un puits avec sa fille âgée de deux ans. L'assassin a voulu tuer ensuite à coups de hache le fils de Mme Lowe, âgé de cinq ou six ans, de peur qu'il ne le dénonçât; mais l'enfant épouvanté a sauté dans le puits, à côté de sa mère et de sa sœur. Green a essayé alors de le tuer en lui lançant, au fond du puits, un chaudron et des pierres. L'enfant a été grièvement blessé ; mais il n'est pas mort, et c'est lui qui, quelques heures plus tard, au retour de son père, a raconté les détails du crime.

La nouvelle de cet assassinat s'est répandue dans toute la région avec la rapidité de l'éclair, et de nombreux hommes de bonne volonté sont partis à la poursuite de l'assassin, qui s'était enfui avec un cheval volé dans les écuries de M. Lowe. Alors a commencé une de ces chasses à l'homme, comme on en voit guère plus, même au Texas, et marquée par des incidents presque incroyables. Traqué par ceux qui le poursuivaient, Green a abandonné son cheval qui était épuisé de fatigue, et a sauté sur une mule qu'il a rencontrée dans les champs sur son passage. La mule s'étant fatiguée à son tour, Green est monté ensuite sur un nouveau cheval, dont il s'est emparé de la même façon.

Cependant, le lendemain du crime, vers deux heures de l'après midi, l'assassin a été capturé près de la petite ville de Kildare. On l'a expédié en toute hâte à la prison du comté à Linden. Mais, pendant la nuit, de nombreux hommes armés, parmi lesquels se trouvaient, affirme-t-on, plusieurs nègres, ont envahi la prison et se sont emparés de l'assassin qu'ils ont reconduit aussitôt sur le lieu du crime. Un bûcher a été construit près du puits dans lequel le nègre avait jeté ses victimes et Green a été brûlé vif, en présence de plus de mille personnes accourues de tout le voisinage.

LA GUERRE AUX LOTERIES

Une dépêche de Boston annonce que le grand jury fédéral de cette ville, à l'exemple de celui de Sioux Falls (Dakota du Sud), vient de prononcer la mise en accusation des directeurs et administrateurs de la compagnie de la loterie de la Louisiane, pour contravention aux lois de la poste.

Les personnes mises en accusation par le grand jury fédéral de Boston sont : MM. Paul Conrad, président de la compagnie de la loterie de la Louisiane, J. P. Horner, secrétaire ; M. T. Howard, J. E. Morris, C. W. Hyans, P. F. Herwig ; P. V. Fazende, et J. L. Herwig, directeurs. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre tous les accusés, dont la plupart demeurent à la Nouvelle Orléans.

D'autre part, on mande de Saint-Louis que le général Beauregard, qui est actuellement dans cette ville, a fait la déclaration suivante, à propos de sa mise en accusation par le grand jury fédéral de Sioux Falls.

"Je ne sais rien des prétendues poursuites dirigées contre moi, si ce n'est ce qui a été publié par les journaux. En réalité, je ne fais aucunement partie de la compagnie de la loterie, n'étant ni directeur, ni administrateur, ni même actionnaire de cette compagnie. Mes seuls rapports avec elle consistent à assister avec le général Early aux tirages mensuels, et à veiller à ce qu'ils se fassent honnêtement. La compagnie étant une institution de l'Etat, soutenue par les lois locales et dirigée par les premiers habitants de la Nouvelle-Orléans, je n'y vois rien de criminel ni même d'inconvenant.

"Il m'est impossible de comprendre, a ajouté le général Beauregard, la prétendue immoralité de cette institution qui fait horreur à tant de monde. Elle est certainement beaucoup plus inoffensive que les jeux de Bourse, les jeux de cartes, les paris aux courses et une foule d'autres jeux qui sont tolérés dans la plupart des Etats. Quant à moi, n'ayant violé aucune loi de l'Etat, ni aucune loi nationale, je m'inquiète fort peu des poursuites que l'on peut m'intenter au Dakota ou ailleurs, mais je saurai retrouver ensuite les instigateurs et les auteurs de ces poursuites."

Il est à noter que le général Beauregard n'est pas compris jusqu'à présent parmi les personnes mises en accusation par le grand jury fédéral de Boston.

Une dépêche de la dernière heure annonce que tous les directeurs de la compagnie de la loterie qui ont été mis en accusation par le grand jury fédéral de Sioux Falls (Dakota du sud) et qui se trouvaient à la Nouvelle-Orléans, ont été arrêtés par les marshals des Etats Unis. Mais ils seront remis en liberté provisoire sous caution en attendant l'ouverture de leur procès qui n'aura pas lieu, dit-on, avant le mois de décembre.

MESDAMES.

Aujourd'hui et demain, j'offrirai 20 Capelines à un prix très réduit.

Aussi bas que la moitié de leur valeur.

Et pas UNE d'elle à moins de 25 pour cent.

Les Capelines sont presque toutes pour de petites tailles.

Presque toutes de 34 pouces.

Quiconque pourra trouver sa mesure, fera une bonne affaire.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.
Toronto B. & M. Co's.
Dominion.
Carling's.
Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

☞ Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Cet Espace est reserve pour

JOHN CASEY.

SLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.:

AVAGE & FARNUM, PROPRIETORS

Patrocle No. 2880 (1187).

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office, Campau Building, and an escort will accompany to the farm. Send for catalogue. Address as above.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞ Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P. M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers

Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE